





## **CONCOURS NATIONAL 2024-2025**

## Samuel PATY: "Se Construire Citoyen"

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale, au sein de la Fédération œuvrent dans le cadre de leur fonction à promouvoir l'École de la République. Ils proposent un concours intitulé « Se construire Citoyen », qui a obtenu le Haut patronage du Ministre de l'Éducation nationale, afin de mettre en lumière le travail des enseignants et de leurs élèves. Aujourd'hui il nous paraît encore plus nécessaire de faire partager aux jeunes générations, par-delà les différences, les valeurs de notre République, en faire comprendre le sens, la nécessité de les vivre au quotidien et susciter l'envie d'agir en conduisant des actions citoyennes. L'École, principal vecteur de formation du futur citoyen, est au cœur de cette problématique.

Ce concours a la volonté de développer l'esprit de citoyenneté et de laïcité pour consolider le nécessaire lien consubstantiel entre la République et son École, d'inciter individuellement ou collectivement les jeunes élèves des trois premiers cycles à bâtir et conduire un projet citoyen au service des autres. Par sa démarche, il s'intègre parfaitement dans le programme d'enseignement moral et civique ainsi que dans de nombreux projets d'école.

La Fédération des DDEN a présenté ce concours à la Direction Générale de l'Enseignement scolaire qui l'a amendé et enrichi et a également recueilli l'avis favorable de la doyenne de l'Inspection Générale de L'Education Nationale. Samuel PATY: "Se construire Citoyen" a reçu les partenariats officiels de l'association des Maires de France, du Défenseur des droits, du SIEN-UNSA. De nombreuses associations, partenaires de l'Ecole, attachées à la défense et à la promotion de nos v a l e u r s républicaines le soutiennent (le COFRADE, CASDEN, MGEN, le CNAL, la JPA...).

La participation à « Se construire Citoyen » ne nécessite donc aucun travail supplémentaire pour les équipes éducatives. Il contribuera à valoriser, mieux faire connaître et souligner, la qualité de l'enseignement des personnels de l'Éducation nationale ainsi que leur l'implication et celle de s partenaires de l'École.

 Ce concours décentralisé sera conduit par les Unions départementales des DDEN en collaboration étroite avec l'institution scolaire dans tous les départements.

• La commission du jury départemental, composée de personnes qualifiées remettra les différents prix courant juin 2025, selon des modalités prises en accord avec les différents partenaires, et en présence de délégations d'élèves d'enseignants et de parents.

À YIEURE Le 10 octobre 2014

Le (Lá) Président(e) de l'Union départementale,

M. DUPONT

Le (La) DASEN

La Directrice Académique des Services de J'Éducation Nationale

Roseline LAMY AU ROUSSEAU